



Générateur photovoltaïque raccordé au réseau module compétence électrique QUALIPV 36

FR-FOR-48 26 0009

PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA FORMATION

La formation Générateur photovoltaïque raccordé au réseau -module compétence électrique – QUALIPV 36 est dédiée aux installations solaires photovoltaïques raccordées au réseau, d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Elle porte sur les principes de fonctionnement des systèmes photovoltaïques, leurs caractéristiques électriques, les équipements associés, ainsi que les exigences techniques, réglementaires et de sécurité liées à leur mise en œuvre et à leur raccordement au réseau électrique.

OBJECTIFS

Assimiler les connaissances théoriques et pratiques indispensable pour installer un système solaire photovoltaïque connecté au réseau.
Evaluer la faisabilité du projet selon l'emplacement. Sélectionner un système approprié qui répond aux besoins du client.
Effectuer l'installation conformément aux normes actuelles.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Déroulé pédagogique QUALITENR :

Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
Être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
Savoir expliquer les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
Savoir choisir une configuration en fonction de l'usage et du bâti
Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque
Savoir calculer le productible
Connaître le module photovoltaïque
La protection des personnes et des biens
Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
Savoir raccorder les modules photovoltaïques
Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive

Jour 1 :

Accueil des stagiaires :

Présentation des participants et du formateur, recueil des attentes et des besoins des stagiaires.
Présentation des objectifs, du déroulement et des modalités de la formation.

Connaissances générales et cadre réglementaire du photovoltaïque :

Décrire le cadre réglementaire et environnemental et pour l'expliquer simplement au client : réglementation, marché et labels de qualité.

Expliquer le fonctionnement d'un système photovoltaïque.

Présenter les étapes administratives pour la mise en œuvre d'un projet.

Argumenter et conseiller un client grâce à ses connaissances photovoltaïques acquises.

Jour 2 :

Étude techniques et conception d'une installation puissance max de 36 kWc :

Définir la configuration adaptée d'un système en fonction de l'usage et du bâtiment.

Analyser l'existant pour vérifier la faisabilité d'une installation PV.

Calculer le productible d'une installation.

Concevoir et dimensionner une installation.

Comprendre la fabrication et les caractéristiques des modules photovoltaïques.

Jour 3 :

Mise en service d'une installation et maintenance des modules photovoltaïques

Savoir s'équiper d'Équipements de Protection individuelle (EPI) et assurer sa propre sécurité sur une toiture.

Appliquer les procédures d'installation d'un système PV.

Identifier et énumérer les points clés d'une mise en service réussie.

Réaliser la pose et le raccordement des modules photovoltaïques.

Connaître les points clés d'une maintenance préventive.

DUREE

3 jours soit 21h

PUBLIC CONCERNE

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantiers.

PRE-REQUIS

Le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur. Savoir parler, lire et écrire le français.

CONDITIONS D'ACCES

Aucune condition

- Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours

LIEU DE FORMATION



Antenne de Saint-Grégoire (11 rue des glénans, 35760 Saint-Grégoire)

MODALITES D'INSCRIPTION

fc.rennes@bati-formation.bzh

Ou contacter le chargé de développement

EFFECTIF

A partir de 3 candidats

MODALITES DE FINANCEMENT

Financement OPCO ou financement personnel

COÛT DE LA FORMATION

1050 € net de taxes

DATES

24, 25, 26/11/2026 – 2, 3 4/02/2027 – 3, 4, 5/05/2027 – 1, 2, 3/09/2027

Vous souhaitez en savoir plus ?

PÉDAGOGIE

Divers supports pédagogiques : Visuels (diaporama, vidéos, photos), fiches techniques, présentation du matériel et des accessoires.

Travaux pratiques :

Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC

Sensibilisation à la sécurité pour travaux sur toiture

Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements

La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau

Mise en pratique en atelier des supports adaptés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) — note minimum de 24/30 exigée.

Réussir une évaluation pratique en continu à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

La formation est une étape obligatoire pour demander la qualification QualiPV 36

INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

Formateur spécialisé et expérimenté dans la pratique significative des métiers de la couverture et du raccordement électrique PV.

Pour le bon déroulement de la formation chaque candidat devra se munir de ses EPI. (Tenue de travail, chaussures de sécurités et gant de manutention)

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh



Mis à jour le 19/10/2026